

# Actualités des réseaux VIF de l'Hérault



**Observatoire**  
des violences faites  
aux femmes **Hérault**  
Intrafamiliales • Sexistes

OBSERVER  
COMPRENDRE  
AGIR

---

# Des initiatives porteuses de sens

Depuis 2004, à l'échelle du département de l'Hérault, se sont développés des réseaux interprofessionnels de lutte contre les violences intrafamiliales (VIF).

Les professionnel·les engagé·es dans l'accompagnement des victimes de VIF ont fait le constat d'une forme d'isolement dans leurs pratiques professionnelles et de méconnaissance des champs de compétences autres que les leurs. Un des objectifs de la création d'un travail de réseaux sur des aires géographiques dédiées est de développer des annuaires internes, permettant de s'adresser directement aux personnes compétentes pour construire un parcours d'accompagnement à la sortie des violences adapté et individualisé. Les rencontres et travaux des réseaux ont pour objectif de créer une culture de travail commune et mener à la mise en place de formation à l'attention des professionnel·les et de sensibilisation pour le grand public.

**UN TRAVAIL ESSENTIEL DE MISE EN LUMIERE DE L'EXISTANT SUR LES TERRITOIRES COMMUNS ET DE DECLOISONNEMENT DES PRATIQUES ENTRE PROFESSIONNEL·LES FORME·ES.**

L'important travail de coordination des réseaux VIF dans l'Hérault bénéficie de financements de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité et de la CAF de l'Hérault. En fonction des secteurs, les réseaux sont également soutenus par les agglomérations et les communautés de communes, permettant ainsi un engagement des élu·es locaux·ales dans la lutte contre les violences intrafamiliales.

Les réseaux ont un fonctionnement individuel variant selon la taille du territoire et les thématiques que les participant·es souhaitent mettre au travail. Ils sont ouverts à tout·e professionnel·le intéressé·e par l'information et l'échange de pratiques sur les violences intrafamiliales et demande un engagement régulier afin de pouvoir développer un travail de coordination optimal. Ils constituent des groupes de travail engageants et engagés où les savoirs se transmettent de manière horizontale.

Ce document présente quelques éléments provenant de chaque réseau, sans caractère exhaustif de l'ensemble des actions mises en œuvre sur le département. Nous vous invitons, en tant que professionnel·les, à prendre attache avec les responsables de votre secteur si vous êtes intéressé·es par un investissement en leur sein.

## Le réseau de Castries

Animé par le **CIDFF34** depuis 2022, le réseau de Castries se réunit mensuellement à l'espace Gare de Castries. Le programme est établi à l'année, prévoyant des présentations par chaque professionnel·les de son secteur d'intervention favorisant l'interconnaissance, avec l'avantage d'une aire géographique limitée.

**En février 2024** : Présentation du Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales Sud Occitanie a pour mission de coordonner et structurer au niveau régional l'offre de prise en charge des auteurs de violences conjugales afin d'obtenir un maillage optimal sur le territoire.



**Contact** : [cpcasud@aers-asso.fr](mailto:cpcasud@aers-asso.fr)

**En mars 2024** : Sensibilisation à la notion du consentement par l'association CIDFF34.



**En avril 2024** : Intervention d'une travailleuse sociale de la CAF pour la présentation de son travail quotidien et de l'organisme employeur. LA CAF34 est engagée autour des questions des violences intrafamiliales en tant que porteuse du dispositif de l'aide aux victimes de violences conjugales (AVVC) et de l'agence de recouvrement et intermédiation des pensions alimentaires, notamment.



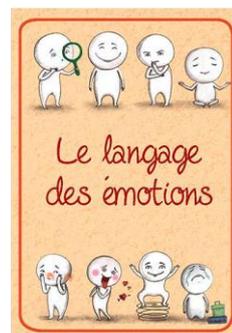
**En mai 2024** : discussions autour du baromètre du sexisme 2023, établi par le Haut Conseil à l'égalité

→ Les inégalités entre les femmes et les hommes sont reconnues à tous les niveaux:

- 92 % des Français·es considèrent que les femmes et les hommes ne sont pas traité·es de la même manière dans au moins une des sphères de la société
- Le monde du travail reste perçu comme la sphère la plus inégalitaire : plus des 3/4 des Français·es considèrent que les femmes et les hommes n'y sont pas égaux en pratique
- 69 % des Français·es estiment que les femmes et les hommes ne sont pas traité·es de la même manière dans la rue et les transports
- 68 % qu'ils ne le sont pas dans les mondes du sport et politique
- 36 % considèrent que l'égalité est atteinte dans la vie de famille, la vie du foyer

### Les outils partagés en réseau

- Ateliers gestion des émotions : « le langage des émotions »
- Comment s'assurer qu'elle est consentante et désirable ?



Pour toute information complémentaire sur ce réseau, vous pouvez contacter Perrine Benoist à l'adresse : [cidff.benoist@gmail.com](mailto:cidff.benoist@gmail.com)

## Le réseau du Pic Saint Loup Gangeois

Premier réseau créé et animé par la CIDFF en 2009, le réseau du Pic Saint Loup Gangeois réunit un territoire large et doit faire face à des découpages territoriaux et professionnels différents concernant l'accompagnement social, juridique et sanitaire des victimes. La question de l'isolement, tant pour les victimes que des professionnel·les dans l'exercice de leur pratique est un des enjeux principaux du traitement des violences intrafamiliales dans cette zone majoritairement rurale.

Le réseau du Pic Saint Loup Gangeois a mis à jour cette année une fiche réflexe à l'intention des professionnel·les pour l'accueil des victimes de violences, ainsi que deux répertoires, un interne pour les membres du réseau et un externe pour toute personne pouvant être confrontée à des violences intrafamiliales dans son quotidien.

Le **25 janvier 2024**, une conférence à l'intention des élu.es de la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup a été organisée sur le thème : « Prévention, information et sensibilisation aux violences intrafamiliales ».

La maison de protection des familles de Lunel a présenté son expertise en matière de repérage des violences intrafamiliales et le recueil de la parole, puis l'intervenante sociale en gendarmerie agissant sur le secteur, a présenté les modalités d'accueil, d'écoute et d'orientation des victimes.

### Outil :

Le réseau a travaillé à la création d'une carte de visite à destination des professionnel·les



### Focus sur les cyberviolences conjugales

Présenté par Estelle Quenderff, alternante au CIDFF34, devant les membres du réseau au mois d'avril 2024.

Le CIDFF a développé l'action Protect Me pour les femmes victimes de violences conjugales, afin de travailler avec elle la question de protection des données personnelles.

Le site de l'association France Victimes « [Mémo de vie](#) » permet de conserver des éléments de preuves à l'abri des agresseurs pour être utilisé, a posteriori, dans le cadre d'une plainte, lorsque la victime le souhaite.

Pour toute information complémentaire sur ce réseau, vous pouvez contacter Claire Legal à l'adresse : [c.legal@cidff34.fr](mailto:c.legal@cidff34.fr)

## Le réseau Montpelliérain

Le réseau interprofessionnel de Montpellier est le premier à avoir été créé en 2004. Animé par l'association **Via Voltaire** depuis l'origine, il est également le réseau où le plus de professionnel·les sont présents, du fait de son ancienneté du réseau. Il est composé d'acteur·ices institutionnels et associatifs plus ou moins diversifiés et vise à rassembler la multiplicité des intervenants autour de la table pour

- identifier les différentes formes de violences ;
- comprendre la complexité des processus et mécanismes (internes et externes) liées à ces violences
- se reconnaître localement entre institutions, organisations, corps de professionnel-le-s de terrain concernés ;
- développer une culture commune d'intervention ;
- agir de façon concertée, complémentaire et ajustée dans l'accueil, l'évaluation, la protection, l'accompagnement et l'orientation des situations rencontrées

Structuré en trois sous-groupes délimités en fonction de la temporalité dans le processus de prévention et prise en charge, le réseau travaille en format restreint sur des thématiques et projets spécifiques dont l'avancement et la production sont restitués tous les trois mois en séance plénière. Les rencontres ont lieu dans les locaux de via voltaire. La diversité des profils et des intérêts des professionnel·les participant et de leurs compétences soutient le dynamisme des actions mises en place.

Les thématiques de travail sont les suivantes :

Evaluation du danger et dispositifs de protection  
(pendant la crise)

- Coordination des procédures d'accueil, d'évaluation et d'orientation des situations
- Formation des professionnel.les de première ligne (santé/police/gendarmerie, travailleurs sociaux, magistrats/avocats)

Mise en parcours de sortie des victimes et des auteur.es  
(en amont et en aval d'une crise potentielle)

- Mise à l'abri, hébergement, (re)logement et accès aux droits ;
- Ecoute psychologie, conseils juridiques et accompagnement à la réinsertion

Prévention aux violences de couple, au sein de la famille et en dehors  
(Lutter contre la répétition)

- La prise en charge des enfants, adolescent.es et jeunes majeur.es co-victimes de violences conjugales et l'accompagnement à la parentalité dans ce contexte
- La sensibilisation des jeunes et des professionnel-le-s du territoire

Pour toute information complémentaire sur ce réseau, vous pouvez contacter Lucie Brisset à l'adresse : [reseaucifmtp@gmail.com](mailto:reseaucifmtp@gmail.com)

# Le réseau du Bassin de Thau

Animé par l'association **Via Voltaire** depuis 2008, le réseau du bassin de Thau réunit mensuellement les communes entourant le bassin à Sète. Parmi les projets phares de ce réseau se trouvent le déploiement d'actions de sensibilisation et l'élaboration de plans expérimentaux de formation dédiés en partenariat avec les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) Bassin de Thau réunissant des médecins, infirmier·ères, kiné, sage-femmes, pharmacien·nes, gynécologues, psychiatres/psychologues.

En 2023, le réseau a organisé une action de sensibilisation sur les violences intrafamiliales et les inégalités de genre en partenariat avec le lycée Paul Valéry de Sète. La volonté est de réunir les acteur·ices du territoire faisant de la prévention des violences sexistes et sexuelles dans l'établissement scolaire, en partenariat avec les équipes pédagogiques pour amorcer des initiatives d'interventions de prévention en classe, avec les élèves. Les établissements scolaires sont tenus d'organiser régulièrement des actions de prévention sur ce thème et leur donner le lien avec les personnes intervenant sur le secteur favorise leur mise en place.

Au niveau national, la Haute autorité de Santé a établi des formulaires spécifiques pour le repérage des violences conjugales via l'interrogation systématique des patientes, pour les professionnel·les du monde médical et para-médical. Ces recommandations nationales sont parfois peu connues au niveau local et leur déploiement est important, en s'appuyant sur des références locales.

## Focus sur la formation

Dans le cadre du travail porté en sous-groupe du réseau de Sète/Bassin de Thau de prévention et prise en charge des violences conjugales, intrafamiliales, sexistes et sexuelles, un projet de formation auprès des professionnel·le-s de santé du territoire est à l'œuvre en partenariat avec la CPTS du territoire. En complément de ce dispositif, et en qualité de membre participant à cette instance depuis plus de deux ans, celle-ci a travaillé sur la constitution d'un support de communication dédié, le « protectomètre » selon une trame commune à l'ensemble des CPTS de la région Occitanie.

**LE PROTECTOMÈTRE**  
Au quotidien, ton ou ta partenaire :

**Protège toi ! Tu es en danger !**

- Te menace avec une arme
- T'oblige à avoir des relations sexuelles, te touche les parties intimes sans ton consentement
- Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe
- Te fais du chantage aux papiers : livret de famille, carte de crédit, titre de séjour, carte vitale ...
- Te menace de te retirer la garde de tes enfants
- Menace de diffuser des photos intimes de toi, de se suicider à cause de toi
- "Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît
- T'humilie et te traite de fourfole quand tu lui fais des reproches
- T'isole de ta famille et de tes proches

**Vigilance ! Dis stop et demande de l'aide**

- Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes ou que tu regardes des films pornos
- Te manipule
- Est jaloux/se et possessif/ve, contrôle tes sorties, habits, fouille tes textos, mails, te géolocalise
- Se moque de toi en public ou devant tes enfants
- Rabaisse tes opinions et tes projets
- Te fais du chantage si tu refuses de faire quelque chose

**Profite, ta relation est saine**

- T'encourage dans ton rôle de parent
- Est content(e) quand tu te sens épanoui(e)
- A confiance en toi
- Accepte tes am(e)·s et ta famille
- S'assure de ton accord, respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts

**Victimes ou témoins de violences conjugales ?**

Les violences peuvent être physiques, psychiques et sexuelles

**VOUS VOUS SENTEZ EN DANGER ?**

- Appellez le 17 ou contactez par sms le 114
- 3919 pour être écouté(e) et informé(e)
- 115 pour un hébergement d'urgence
- Tu as - de 18 ans ? Appelles le 119 (enfance en danger)

**VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN SIGNALEMENT ?**

4 manières de le faire :

- Par SMS au 114
- Plateforme en ligne [arretonslesviolences.gov.fr](https://arretonslesviolences.gov.fr)
- Pour les femmes, application mobile : [app-elles.fr](https://app-elles.fr)
- Site [http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gov.fr/](https://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gov.fr/)

**POUR ALLER PLUS LOIN...**

- Prenez RDV chez votre Médecin traitant, Sage-femme et/ou Infirmière en cas de blessures ; s'ils sont indisponibles appelez le 18 avant de vous rendre aux urgences.
- Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) : 04.67.46.56.31
- Centre de santé sexuelle (CDS4) : 04.67.67.39.30
- Les Intervenantes Sociales en Commissariat (06.83.78.34.29) et en Gendarmerie (06.21.32.01.81) mises à disposition (CDS4) : 04.67.60.61.78
- Accueil de jour des femmes victimes (CIDFF34) : 04.67.72.00.24
- Permanences d'écoutes spécifiques auprès des enfants victimes, témoins et/ou exposés aux violences conjugales et intrafamiliales et des auteur·e-s (via voltaire) : 04.67.60.84.80

**LA CPTS DU BASSIN DE THAU ?**  
La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Bassin de Thau est une association de professionnel·e·s et de structures de santé en collaboration avec les élus locaux et représentants des usagers, qui structure et coordonne des actions de santé.

Pour en savoir plus, visitez notre site web !  
[www.eptaustindethau.org](https://www.eptaustindethau.org)

Professionnels de santé, vous souhaitez participer à la lutte contre les violences ou connaître les autres actions de santé de votre territoire ? Contactez nous !  
[shaep@ptgmail.com](mailto:shaep@ptgmail.com)

via voltaire  
CPTS du Bassin de Thau

Pour toute information complémentaire sur ce réseau, vous pouvez contacter Lucie Brisset à l'adresse : [reseaux@viavoltaire.fr](mailto:reseaux@viavoltaire.fr)

## Le réseau des Hauts Cantons

Animé par le **CIDFF34** depuis 2014, le réseau des Hauts Cantons est le plus étendu géographiquement et le moins dense démographiquement. Les thématiques propres à la ruralité sont très présentes, notamment la question des déplacements, certains villages n'étant que peu reliés par les transports en commun. Pour la construction d'un parcours de sortie des violences adapté aux profils individuels des victimes, il est important de prendre en compte les spécificités quotidiennes des femmes selon leur lieux de résidence.

Les professionnel·les sont en demande de mises en lien les un·es avec les autres pour faire face à un isolement parfois pesant dans les pratiques. Les besoins répertoriés et les demandes des participant·es au réseau des Hauts Cantons sont spécifiques à cet état de fait. Ainsi, une partie des rencontres mensuelles de ce réseau est consacrée à de l'analyse des pratiques professionnel·les, après la présentation des actions locales existantes pour la lutte contre les violences intrafamiliales.

En **juin 2024**, une animatrice du CIDFF34 viendra présenter les actions de prévention des violences sexistes et sexuelles effectuées en milieu scolaire et partager les outils utilisés dans ce cadre.



### Diagnostic sur les enfants

Les professionnelles participant au réseau dans les Hauts-Cantons, ont mis en avant les besoins en termes de formation et de lieux d'accueil pour les enfants, dans le cadre de violences conjugales. Pour valider ce constat, le réseau a établi un questionnaire à destination des professionnel·les de terrain, travaillant notamment dans les services de proximité du département pour évaluer le nombre d'enfants qui pourraient être orientés vers des accueils spécialisés.

Le réseau souhaite également organiser un colloque à Bédarieux, avec la venue de Karen Sadlier, à destination des professionnel·les et des élu·e·s, sur la prise en charge des enfants pour :

- Sensibiliser aux conséquences des violences conjugales sur les enfants et l'importance de la prévention de la répétition
- Faire monter en compétence les acteurs de terrain sur ce sujet (psychologues, éducatrices, animatrices de prévention, gendarmes, polices municipales, avocat·es, professions médicales etc...)
- Mobiliser les élu·e·s sur cette question et permettre la création de nouveaux lieux d'accueil sur le territoire



## Le réseau du Cœur d'Hérault

Le réseau interprofessionnel du Cœur d'Hérault est itinérant. Impulsé par le département, il est depuis 2013 co-animé par l'association **via voltaire**. Les lieux de rencontres sont organisés afin d'être accessibles à l'ensemble des professionnel·les couvrant ce large territoire.

Il réunit les communautés de communes du Lodévois Larzac, du pays cœur d'Hérault et du Clermontais, développant ainsi des travaux autour de la ruralité et de ses enjeux. Ainsi, les réunions sont divisées entre des séances territoriales co-organisées avec une travailleuse médicosociale du service territorialisé des solidarités (STS), référente de chaque secteur par mois et une séance plénière par trimestre.



Chaque rencontre est organisée en trois temps qui s'articulent entre eux, afin d'améliorer la prévention et la prise en charge dans les territoires.

### Projet « Femmes en campagnes, campagne pour l'égalité ! »

S'appuyant sur l'expérience de l'association Terre contact, le réseau du Cœur d'Hérault soutient la nécessité d'une action au plus près des populations des communes rurales, pour parler d'égalité femmes-hommes. Le projet porte sur la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, dans les villages, adressés à un très large public, à partir de différents supports (culturels, artistiques, sportifs) sur la question de l'égalité femmes-hommes et sur la place et le rôle des femmes en milieu rural, avec l'appui d'associations spécialisées et via l'intervention d'acteur·ice·s (professionnel·le·s de terrain et habitant·e·s) « expert·e·s » sur la thématique. L'expérimentation prévoit la mise en place d'un collectif de femmes (habitantes, expertes) co-porteuses des actions.

Le **5 juin 2024** s'est tenu une journée sur l'égalité des genres à la médiathèque de Lodève.

Pour toute information complémentaire sur ce réseau, vous pouvez contacter Lucie Brisset à l'adresse : [reseaucifcoeurdherault@gmail.com](mailto:reseaucifcoeurdherault@gmail.com)



## Le réseau du Pays de l'Or



Le réseau des pays de l'Or se réunit tous les mois à Mauguio. Il est animé par le **CIDFF34** depuis 2017. Il réunit les huit communes de l'agglomération des pays de l'Or, à l'est de Montpellier. Les rencontres sont organisées autour de thématiques spécifiques en fonction des demandes des participant·es.

En mars dernier, la séance a été entièrement dédiée à des **analyses de pratiques professionnelles** en abordant des cas concrets soulevant des difficultés à traiter en groupe, avec une approche pluridisciplinaire. En juillet prochain, une professionnelle du CIDFF 34 interviendra devant les professionnel·les sur « **Le traitement médiatique des affaires de violences sexuelles** ».

Les temps de réseaux ont également été l'occasion de présenter **la maison de protection des familles**, brigade de gendarmerie basée à Lunel, compétente sur l'ensemble du département et formée au recueil de la parole des mineur·es en suivant la procédure Mélanie. Cette méthode d'audition porte le nom de la première petite fille à en avoir bénéficié. Les enquêteurs sont en tenue civile pour ne pas impressionner l'enfant. Ils auditionnent le mineur dans une salle dédiée, contenant des jouets. On y trouve notamment des poupées ou des puzzles anatomiques afin que l'enfant puisse indiquer et nommer les parties du corps pour s'assurer qu'il les connaît. Ils peuvent aussi servir à montrer les actes subis, par le jeu plutôt que par la parole surtout pour les plus petits. Ces salles sont équipées de caméra de vidéosurveillance et de micros, une audition filmée permet d'éviter à l'enfant de devoir répéter et de revivre sans cesse le traumatisme.



### Outils partagés par le réseau

**ÉDOUARD  
DURAND**  
**160 000  
ENFANTS**  
VIOLENCES SEXUELLES ET DÉNI SOCIAL

"Le corps des enfants, le corps des femmes, négociables ou non négociables ?" Le juge Édouard Durand, qui a dirigé les travaux de la CIIVISE pendant trois ans avant de s'en voir retirer la charge, a observé les mécanismes de déni encore à l'œuvre dans la société. Il livre ici ses conclusions personnelles sur le chiffre de 160000 enfants sexuellement violentés chaque année en France.



3,90€ / N°54

Pour toute information complémentaire sur ce réseau, vous pouvez contacter Fleur Favre à l'adresse : [f.favre@cidff34.fr](mailto:f.favre@cidff34.fr)

## Le réseau de Lunel

Animé par le CIDFF34 depuis 2010, le réseau de Lunel est composé de différents partenaires associatifs et institutionnels très engagés sur le territoire, notamment sur les questions de prise en charge en santé.

Le groupement de communes du Lunel est régulièrement en lien avec le réseau pour l'organisation d'évènements, notamment autour des journées thématiques annuelles de lutte contre les violences faites aux femmes, reconnaissant leur expertise de terrain.



### Info réseau

Présentation de l'application TIERS : il s'agit d'une application pour permettre aux parents séparés de communiquer sur les questions qui concernent les enfants sans être en contact, préconisée particulièrement dans le cadre de violences conjugales pour agir contre le contrôle coercitif de l'auteur sur la victime et les enfants.

## Diagnostic sur la prise en charge des violences dans un cadre sanitaire

En 2023, le réseau de Lunel avec le soutien de la Communauté professionnelle territoriale de Santé (CPTS) a mis en œuvre une étude auprès des professionnels du territoire du Pays de Lunel pour identifier et qualifier le nombre de cas de violences faites aux femmes et accompagner au mieux les femmes qui en sont victimes. La demande de formation par les professionnel·les du soin a émergé de ce diagnostic, notamment sur trois points :

- Soutenir une personne en état de choc
- Posture professionnelle
- Accueillir et recueillir la parole

Pour répondre à ce besoin, une formation a été proposée par la CPTS à 31 professionnel·les de santé **le jeudi 7 mars**, avec le concours du Dr Antoine Guernion, lauréat du prix Agnès Mac Laren. Il a présenté ses travaux sur la « formation au dépistage des violences conjugales, centrée sur les freins et à destination des médecins généralistes ».

Fleur Favre, cheffe de service au sein de l'association CIDFF34 a présenté le réseau et l'importance du partenariat dans l'accompagnement des victimes de violences au sein du couple.

En fin d'année 2023, un colloque à l'intention des **professionnel·les des réseaux de l'Hérault** a été organisé sur le thème de « **Violences conjugales : quels impacts sur la santé des femmes ?** »

Pour toute information complémentaire sur ce réseau, vous pouvez contacter Fleur Favre à l'adresse : [f.favre@cidff34.fr](mailto:f.favre@cidff34.fr)

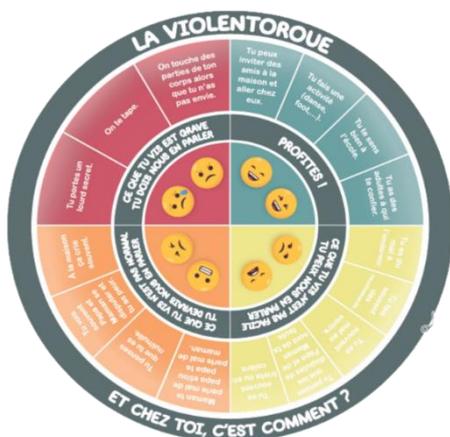
## Le réseau de Béziers Agglomération

La thématique des VIF est portée sur le territoire depuis le milieu des années 90 par un réseau polyvalent de santé, en capacité de décliner localement les différentes politiques publiques (politique de la ville, politiques de santé, politique de lutte contre l'exclusion...) dans une approche globale de la santé. Il est actuellement porté par la communauté d'agglomération, et identifié comme le Réseau Ressource-Action en Développement Social et en Santé. Au sein de ce réseau, la commission « Violences faites aux femmes », a pour objectif de faire du lien entre les nombreux intervenants professionnels impliqués dans le domaine de la prise en charge des violences intra-familiales et de constituer un levier pour la conception de projets.

Un comité d'animation constitué de la directrice adjointe de la Maison des Solidarités du biterrois, de la Responsable Territoriale des Solidarités du STS Champ de mars et des structures ressources du territoire (association AMAC, CIDFF, Centre d'hébergement Amicale du Nid, France Victime 34, Conseil Départemental, CABM), programme, organise et anime des réunions d'informations plénières (2 à 3 par an).

### Contributions dans le cadre du cadre du grenelle contre les violences conjugales

- Concernant le **juridique et judiciaire** : sous-groupe créé avec l'appui de France Victime (informations sur les nouveaux dispositifs bracelet anti rapprochement, travail avec le Juge aux Affaires Familiales...)
- Concernant la **santé** : sensibilisation des professionnels du premier recours (MG, infirmiers, kinés...) et développement de la prise en charge du psycho-traumatisme (lien avec le Centre hospitalier qui a répondu à un Appel à Projet ARS pour une consultation dédiée), identification des acteurs locaux
- Concernant le **logement** : actualisation du diagnostic en hébergement sur le territoire
- Concernant la **question des auteurs** : identification des ressources et des prises en charge notamment au regard de l'éviction du conjoint violent (cf projet régional de centre d'hébergement des auteurs)



### Outil créé par le réseau

Une des commissions du réseau a travaillé sur les besoins d'outils pour s'adresser aux enfants victimes de violences conjugales. La question de la prise en charge des enfants victimes, en considérant le trouble post traumatiques des violences conjugales est une priorité de ce réseau. Ainsi, les participantes ont créé un « violentorou » à l'intention des professionnel·les recevant des enfants âgés de 6 à 12 ans, afin de les aider à détecter et évaluer les situations de violences intrafamiliales.

Pour toute information complémentaire sur ce réseau, vous pouvez contacter Davy Franco à l'adresse : [davyfranco@beziers-mediterranee.fr](mailto:davyfranco@beziers-mediterranee.fr)

## En cours de préfiguration, le réseau du piscénois

En 2019, le constat mettant en avant une augmentation des plaintes, des violences, des mises à l'abri est venu pointer le manque de connaissance des partenaires existants sur le territoire, le besoin de s'interroger sur les protocoles initialement existants mais endormis, et un souhait de remobiliser les acteurs institutionnels et associatifs. Le service départemental de proximité du territoire de Pézenas a souhaité réinterroger ses pratiques. Le travail de réseau a démarré en 2022, sous l'impulsion de la STS de Pézenas.

### Diagnostic sur la prise en charge des violences

La première démarche a été d'envoyer un questionnaire aux communes du territoire afin de recenser leurs besoins, leurs attentes, pour établir un diagnostic de territoire. La question de départ était celle de l'hébergement d'urgence mais aussi le positionnement des communes face à la question des violences intra-familiales.

La gendarmerie de Pézenas (dont le personnel a été formé aux VIF) souhaitait également qu'un travail commun puisse se faire.

### Les projets en cours

Echange d'informations factuelles	Des interventions et un échange sur les besoins de formations	Un lieu de partage des outils	La connaissance des missions et limites des interventions	Travail sur les représentations
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de violences sur le territoire en augmentation</li><li>• Missions et horaires d'ouverture de France victime</li><li>• Qu'est-ce que l'Ordonnance de protection ?</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Procureur de la République</li><li>• Maison de protection des familles</li><li>• CAF</li><li>• Le psycho traumatisme</li><li>• Via voltaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mémo de vie</li><li>• Violentomètres</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Echanges sur des situations concrètes pour une approche pluridisciplinaire.</li></ul>	

*Avec les participations régulières de la gendarmerie : les compagnies de Pézenas et de Marseillan, des élu-e-s, AMAC, France Victimes 34, Via Voltaire, SOAE, PJJ, CMP, CIAS et ISCG*

### Les perspectives

La perspective est de mutualiser avec le réseau d'Agde déjà existant. Pour une animation coordonnée, la nomination d'une personne ayant un temps dédié à l'organisation, la coordination, la gestion des invitations serait optimale. Cela permettrait également d'intégrer de nouveaux-elles acteur-ices du territoire : Education nationale, Maison de Santé...

*Pour toute information complémentaire sur ce réseau, vous pouvez vous adresser par mail à : [stspezenas@herault.fr](mailto:stspezenas@herault.fr)*